«Hervé Maurey - Débat au Sénat sur les « Déserts médicaux » : Le Gouvernement sacrifie l'intérêt général»

13/06/2013

Hervé Maurey - Débat au Sénat sur les « Déserts médicaux » : Le Gouvernement sacrifie l'intérêt général

Ce mardi 11 juin, le Sénat a débattu en séance publique et en présence de **Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé** des conclusions du rapport d'**Hervé MAUREY**, sénateur UDI de l'Eure **intitulé « *Déserts Médicaux : agir vraiment* »** remis au nom du groupe de travail sénatorial sur *la présence médicale sur l'ensemble du territoire*.

Rappelons qu'au terme de **huit mois de travaux** et après avoir effectué plus de 40 auditions permettant de recueillir l'avis de l'ensemble des acteurs intéressés, Hervé MAUREY a présenté son rapport **adopté à l'unanimité par la Commission de l'aménagement du territoire du Sénat le 5 février dernier**.

Ce rapport retient **seize propositions** destinées à adapter les études de médecine, mettre en œuvre à l'échelle territoriale une politique d'accès aux soins, clarifier et promouvoir les dispositifs financiers existants, et mieux réguler l'installation des médecins.

A l'occasion de ce débat Hervé MAUREY a présenté les propositions du groupe de travail et rappelé qu'il n'existe « pas

de solution simple et unique pour réduire les déserts médicaux, et ***qu'il convient de mener de pair des actions incitatives et régulatrices*** ». Il a invité le Gouvernement à «*faire preuve de courage et à se soucier enfin uniquement de l'intérêt général* ».

« *La* ***seule réponse de Marisol TOURRAINE a consisté en trente minutes d'autosatisfaction sur son action***» déplore Hervé MAUREY qui dénonce également « ***une attitude dogmatique et politicienne qui tranche avec le climat de dialogue qui a prévalu au sein du groupe de travail*** *comprenant des membres de tous les groupes du Sénat*».

En réponse à l'opposition de la Ministre à toute forme de régulation, Hervé MAUREY lui a demandé « *vous qui indiquiez devant notre commission que* ***la régulation ne serait pas juste****, je vous demande où est la justice, lorsqu'il faut, selon les cas, dix-huit mois ou moins de dix-huit jours pour pouvoir consulter un médecin ?* »

Il lui a également rappelé qu'**en 2011**, elle avait cosigné **une proposition de loi de Jean Marc Ayrault**, alors président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale qui préconisait des mesures bien plus contraignantes quant à l'installation des médecins que celles contenues dans le rapport.

Face à l'attitude du Gouvernement, Hervé MAUREY a annoncé qu'il déposerait une proposition de loi à la rentrée.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC